

## Elections les mercredi 28 février et jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018

visant le **Conseil des étudiants** de l'ULB  
Concerne les facultés  
**Philosophie et Sciences sociales,**  
**Sciences psychologiques et de l'Education,**  
**Architecture, Sciences de la Motricité et Pharmacie**

### CALENDRIER ELECTORAL DU DEUXIEME TOUR

Approuvé par le Conseil d'administration du 22 janvier 2018

<b>mardi 6 février</b>	Ouverture de la période de dépôt des candidatures Date limite de publication des listes provisoires des électeurs Ouverture de la période de recours contre les listes provisoires des électeurs
<b>vendredi 9 février</b>	Date limite de dépôt des candidatures (16h30)
<b>lundi 12 février</b>	Publication des candidatures déposées et ouverture de la période de recours contre celles-ci
<b>mardi 13 février</b>	Date limite de dépôt des recours contre les listes provisoires des électeurs (16h30)
<b>jeudi 15 février</b>	Date limite de dépôt des recours contre les candidatures déposées (16h30)
<b>vendredi 16 février</b>	Commission électorale : examen de la recevabilité des candidatures déposées et des recours contre les listes provisoires des électeurs et les candidatures
<b>jeudi 22 février</b>	Date limite de publication des listes des électeurs et des candidatures définitives
<b>vendredi 23 février</b>	Date limite d'envoi des convocations électorales
<b>vendredi 23 février</b>	Date limite de désignation par les candidats des témoins aux opérations électorales (16h30)
<b>mercredi 28 février</b>	<b>Premier jour de scrutin</b>
<b>jeudi 1<sup>er</sup> mars</b>	<b>Second jour de scrutin</b>
<b>vendredi 2 mars</b>	Commission électorale : proclamation des résultats Ouverture de la période de recours contre les opérations de vote et de dépouillement
<b>mardi 6 mars</b>	Date limite de dépôt des recours contre les opérations de vote et de dépouillement (16h30)
<b>mercredi 7 mars</b>	Commission électorale : décisions sur les recours éventuels

Les **listes provisoires des électeurs** sont consultables sur l'intranet à l'adresse

<http://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/elections.html> et au Service du greffe à partir du mardi 6 février 2018. Les recours contre les listes des électeurs sont à introduire entre le mardi 6 février et le mardi 13 février 2018.

Les **listes définitives des électeurs** sont consultables sur l'intranet à l'adresse

<http://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/elections.html> et au Service du greffe à partir du jeudi 22 février 2018.

Le **formulaire de candidature** est disponible à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/elections.html>

Les **candidatures** doivent être déposées au Service du greffe entre le mardi 6 février et le vendredi 9 février 2018, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30. Elles peuvent également être adressées par courriel ([elections@ulb.ac.be](mailto:elections@ulb.ac.be)), la date limite de réception des formulaires scannés et signés étant fixée au vendredi 9 février 2018 à 16h30.

Les **recours** contre les listes provisoires des électeurs, les candidatures ou les opérations électorales doivent être déposés au moyen du formulaire ad hoc, disponible au Service du greffe, de la même manière que les actes de candidature. Un envoi du formulaire signé et scanné est également autorisé ([elections@ulb.ac.be](mailto:elections@ulb.ac.be)).

**Service du greffe** – Campus du Solbosch – bâtiment R19 – avenue Roosevelt 19 – Niveau 4

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Téléphone : **Hubert VAN WEYENBERG** – 02 / 650 45 79 – Courriel : [elections@ulb.ac.be](mailto:elections@ulb.ac.be)

Site web: <http://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/elections.html>